

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

C O U R S U P É R I E U R E

N° 500-17-

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES
AVOCATS ET AVOCATES EN DROIT DE
L'IMMIGRATION

- et -

SEEUN PARK

Demandereses

c.

MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA
DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION

Défendeur

DÉCLARATION SOUS SERMENT DE FERNANDA PÉREZ GAY JUÁREZ

Je, sousignée, FERNANDA PÉREZ GAY JUÁREZ, domiciliée et résidant au 220 avenue des Pins Ouest, apt 318, dans la ville et district de Montréal, province de Québec, H2W 1R9 affirme solennellement ce qui suit :

Mes origines et le début de ma vie au Québec

1. Je suis née à la ville de Mexico, en Mexique, où j'ai étudié Médecine à l'Université National Autonome (diplômée en 2013).
2. J'ai fait deux stages professionnels pendant ma formation : mon internat en médecine à l'hôpital « Hospital General Dr. Manuel Gea González », et mon service social, à l'unité de Neuropsychiatrie de l'Institut de Neurologie et Neurochirurgie.
3. Entre novembre 2012 et septembre 2013, j'ai aussi travaillé comme médecin généraliste dans une petite clinique privée « Clínica Médica Santa Lucía » à México, Mexique.
4. Je suis venue pour la première fois au Québec en décembre 2010, pour un échange académique à l'Université de Montréal avec la bourse Programme des

futurs leaders dans les Amériques (PFLA) du gouvernement canadien. Après avoir passé cinq mois à Montréal (décembre-mai), je suis revenue en Mexique pour finir mes études en médecine, en sachant déjà que je voudrais revenir faire une maîtrise ou un doctorat au Québec.

5. En mai 2013, j'étais acceptée pour un doctorat dans le Programme de Neurosciences à l'Université McGill, et j'ai commencé mes études de doctorat en septembre 2013.
6. En 2016, je me suis inscrite à un premier webinaire appelé « vivre au Québec après les études ». Ils m'ont recommandé de commencer mes démarches au moins un an avant de finir mon doctorat.
7. Ainsi, j'ai consulté un conseiller en immigration en Novembre 2017, qui m'a recommandé de déposer une demande de CSQ à travers du Programme régulier de travailleurs qualifiés (ci-après le « **PRTQ** »).

Le parcours de ma demande de CSQ

8. J'ai déposé ma demande de CSQ dans le cadre du PRTQ le 18 janvier 2018, à travers le portail électronique Mon Projet Québec.
9. Le ou vers le 18 janvier 2018, j'ai reçu un accusé de réception dont une copie est communiquée comme **pièce FPGJ-1**.
10. J'ai mis à jour mon dossier en février 2018 pour inclure les résultats de mes tests de français (TÉFaQ) et anglais (IELTS). J'ai reçu par la suite un autre accusé de réception dont une copie est communiquée comme **pièce FPGJ-2**.
11. Je n'ai pas eu d'autres communications avant le 7 février 2019.
12. Le 7 février 2019, j'ai appris que le Ministre a présenté le Projet de loi n°. 9 à l'Assemblée nationale. J'ai compris que si et quand ce projet de loi est adopté, ma demande de CSQ sera annulée.
13. Le jour même, j'ai reçu un message dans Mon Projet Québec à l'effet que le Ministre a décidé de suspendre le traitement de ma demande de CSQ. Une copie de ce message est communiquée comme **pièce FPGJ-3**.
14. Ce message m'a choqué et bouleversé. Je n'arrivais pas à y croire. Je ne m'attendais jamais à avoir une telle première réponse du MIDI après 13 mois d'attente et de silence.
15. Par la suite j'ai cherché plus d'informations concernant l'annulation de 18 000 dossiers. Quand j'ai compris qu'il n'y avait plus rien à faire pour l'instant, j'ai pleuré. J'ai ressentie une grand frustration.

16. Je ne suis pas admissible au Programme de l'expérience québécoise (ci-après le « **PEQ** ») aujourd'hui car j'ai eu une bourse du gouvernement mexicaine pour faire mes études au Canada. Pour avoir une lettre de libération de cette bourse (ce qui nécessaire pour appliquer au PEQ), il me faudrait retourner en Mexique et rester en travaillant là-bas au moins six mois.
17. J'étais toujours consciente de cette règle et c'est pour cette raison que j'ai appliqué au PRTQ, en croyant que ça pourrait aller plus rapidement et que je ne serais pas obligée à rentrer en Mexique. Si j'avais su que j'en aurais besoin, je serais partie après ma défense de thèse.
18. Cependant, comme j'avais confiance au PRTQ, je me suis engagée avec un emploi et d'autres projets ici.
19. Si cela n'est pas possible, je pourrais potentiellement retourner en Mexique pendant quelques mois pour appliquer au PEQ après (mais sans savoir quand exactement je pourrai déposer ma demande, parce que les délais de traitement pour la libération de la bourse en Mexique peuvent être très longs).
20. Je pourrais également rester ici et déposer une déclaration d'intérêt à travers Arrima, mais sans aucune idée de quand je recevrais mon CSQ ou même si je serai invitée à déposer une demande de CSQ.
21. Enfin je pourrais déménager à une autre province pour essayer d'avoir une voie d'entrée rapide, mais il me faudrait trouver un emploi, un appartement, etc.
22. Par contre, ma vie est ici à Montréal.
23. Effectivement, depuis mon arrivée à Montréal en 2013, j'ai envisagé de m'établir ici : je suis amoureuse de cette ville, de l'ouverture de ses habitants, de sa multiculturalité, de la qualité de vie qu'elle nous offre, de sa richesse culturelle et scientifique.
24. Après cinq ans ici, je me suis construite une belle petite vie. J'ai un conjoint, des amis, je participe à un organisme sans but lucratif, je fais partie d'une troupe de danse, j'ai des projets à futur et un réseau professionnel qui commence à se solidifier.
25. En plus, depuis 2017 j'ai commencé à faire mes équivalences pour valider mon diplôme en médecine, qui impliquent un investissement considérable d'argent et de temps.
26. Mais après cinq ans et demi de vie au Québec, en possession d'un diplôme d'une université québécoise, mes plans d'entrer à une résidence en psychiatrie demeurent inaccessibles pour moi. Mon statut continue à être celui de travailleuse temporaire, avec toute l'incertitude que ça génère. J'ai 30 ans et besoin de m'établir personnel et professionnellement.

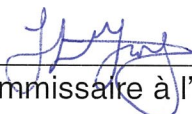
27. Montréal, c'est chez moi. Je ne peux imaginer être forcée de le quitter.
28. Mais aujourd'hui, après 13 mois d'attente pour un CSQ qui n'arrivera pas, je n'ai aucun indice clair si je serais bientôt résidente permanente.
29. Ce n'est pas de ma faute, mais cette situation me fait questionner mes choix de vie, y compris cet long projet (dont la préparation a commencé en 2011) qui a été pour moi de quitter ma vie en Mexique pour immigrer au Québec.

ET J'AI SIGNÉ:

MONTREAL, le 19 février
2019



Déclaré solennellement devant moi
À Montréal, le 19 février 2019

 # 207754
Commissaire à l'assermentation

